

Pomme de terre

du 2 août 2016



En résumé :

- La majorité des parcelles sont au stade fin grossissement des tubercules ; les défanages se poursuivent lentement.
- Maladies : avec la sénescence des plantes, forte progression de l'alternariose dans les parcelles mais situation maintenant stabilisée au niveau du mildiou.
Niveau de risque contrasté selon les départements : nul en Eure-et-Loir, Loir-et-Cher et Essonne mais plus élevé dans certains secteurs du Loiret, notamment en cas de pluies dans les prochains jours.
- Insectes : fin de la période de risque.

CONTEXTE : ETAT DES PLANTATIONS SUR LA REGION

Toutes les parcelles du réseau de suivi sont au stade sénescence des plantes.

Avancement des défanages au 2 août au niveau de la Région Centre :

- les récoltes de grenailles se terminent
- en production de plants, 10% des surfaces sont défanées
- 20 à 25 % des surfaces en chaires fermes et 15 à 20% des surfaces en pomme de terre de consommation sont défanées selon les secteurs.

ALTERNARIOSE

Observations sur le réseau

Avec la sénescence des plantes forte progression des symptômes d'alternariose dans les parcelles, notamment dans les zones noyées fin mai. Développement de la maladie par foyers voire dans certaines situations, une destruction à 50% des plantes.

MILDIOU

Observations sur le réseau

Bon contrôle du mildiou qui devient maintenant très discret dans la grande majorité des parcelles.

Utilisation du modèle Mileos® (www.mileos.fr) : situation au 02 août 2016

Toujours un contraste entre les départements de l'Eure-et-Loir, du Loir-et-Cher, de l'Essonne par rapport au Loiret.

En effet dans les trois premiers départements cités, le cycle du mildiou a été stoppé par les conditions climatiques peu favorables. Les générations suivantes sont toujours en attentes.

Dans le Loiret, trois secteurs (Amilly, Férolles et Gien) ont déclenché le 29 Juillet (mais aussi le 30 pour Amilly et Gien). Le risque est redevenu nul mais les pluies de ce mardi 2 août et des jours à venir risquent de relancer la progression du risque mildiou dans ces secteurs.

NB : Il arrive qu'aucune génération ne soit en cours sur des stations météo (exemple des stations dans le 28, 41 et 91). Cela signifie que la dernière génération finie d'incuber est « morte ». Le risque est donc nul pendant cette période. Dès que les conditions seront favorables une nouvelle génération viendra à la suite.

Exemple : s'il n'y a aucune génération après la 3^{ème}, c'est la 4^{ème} qui apparaîtra dès le retour des conditions favorables au développement du mildiou. On ne repart pas en génération 1.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, SELECT UP, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018



Département	Stations météo	Génération(s) en cours au 02/08	Niveau de risque au 02/08	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Seuil indicatif de risque du 02/08			Pluie (en mm) depuis le 29/07
					VS*	VI*	VR*	
Eure-et-Loir (28)	Allaines (6h)	En attente de la 13	nul	-	NON	NON	NON	0.4
	Chartres (8h)	En attente de la 13	nul	-	NON	NON	NON	1.6
	Guillonville (6h)	En attente de la 13	nul	-	NON	NON	NON	0.4
	Louville (6h)	En attente de la 12	nul	-	NON	NON	NON	2.4
	Pré-Saint-Evroult (6h)	En attente de la 14	nul	-	NON	NON	NON	1
	Rouvray (h)	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	Viabon (6h)	En attente de la 13	nul	-	NON	NON	NON	0.4
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse (6h)	En attente de la 14	nul	-	NON	NON	NON	0
	Ouzouer le Marché (6h)	En attente de la 13	nul	-	NON	NON	NON	0
	St Léonard en Beauce (3h)	En attente de la 14	nul	-	NON	NON	NON	0
Loiret (45)	Amilly (5h)	14-15	nul	Le 29 et 30/07 pour VS,VI et VR	NON	NON	NON	0
	Boisseaux (8h)	En attente de la 12	nul		NON	NON	NON	0.7
	Férolles (8h)	11-12	nul	Le 29/07 pour VS,VI et VR	NON	NON	NON	0

Analyse du risque et prévisions

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : un temps humide devrait s'installer sur la Région jusqu'à vendredi 5 août. Les pluies seront plus importantes dans le Nord de la Région. Puis le soleil devrait revenir, accompagné d'une hausse des températures durant le weekend (25-27°C).

Ces conditions sont plutôt favorables pour relancer de nouvelles générations dans les secteurs qui étaient en attente d'une nouvelle génération.

Il faudra rester vigilant dans les différents secteurs du Loiret qui ont déclenché ces derniers jours.

Analyse du risque :

Le risque mildiou est nul en ce début de semaine. Il faudra cependant être vigilant avec le retour de l'humidité.

Le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) ne devrait être atteint aujourd'hui dans les différents secteurs de la Région.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, SELECT UP, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018